



# CERTIFICAT DE **B**RANCHE AUX **F**ONCTIONS DE **M**ONITEUR D'**A**TELIER

(C.B.M.A.)

**Demandeur d'Emploi (84)**

**2017 - 2019**

## LA PROFESSION DE MONITEUR D'ATELIER

---

Le moniteur d'atelier est un professionnel du travail social. Il intervient auprès de publics en situation de handicap et/ou d'inadaptation sociale et économique, relevant d'établissements ou de dispositifs développés au sein des secteurs de l'insertion, du sanitaire, du social et médico-social.

Ainsi son champ d'exercice cible principalement les :

- Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT),
- Entreprises Adaptées (EA)

Ses compétences lui permettent de :

- Conduire des activités de production et d'apprentissage,
- Mettre en œuvre des actions socio-éducatives visant la promotion et l'insertion des personnes,
- Développer des savoirs en direction des personnes accompagnées.

La mission du moniteur d'atelier est d'assurer la production de biens et de services comme support à l'accompagnement, au développement, à l'accès à l'autonomie, à l'épanouissement de la personne handicapée et/ou à son insertion dans le monde ordinaire.

## STRUCTURATION PEDAGOGIQUE DU PROGRAMME DE FORMATION

---

La formation s'articule autour de 3 blocs de compétences :

- L'accompagnement des travailleurs handicapés au sein d'une équipe pluri-professionnelle
- L'animation et l'organisation de la production de biens ou de services
- La gestion et le développement des compétences individuelles de la personne accompagnée

Le moniteur d'atelier doit en permanence assurer un équilibre entre ces trois composantes de son activité, tout en tenant compte des aléas du quotidien. \*

Il est amené à gérer la complexité générée par ses différentes missions avec un public accueilli de plus en plus diversifié et dans un environnement économique concurrentiel.

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

---

La formation visant le métier de moniteur d'atelier doit permettre au titulaire une appréhension globale de sa mission. Celle-ci consiste à assurer la production de biens ou de services comme support à l'accompagnement des personnes vulnérables.

L'enjeu de la formation est le développement des compétences du métier en assurant l'équilibre entre toutes les composantes de la mission :

- Accompagnement
- Production
- Professionnalisation

## PUBLICS

---

- ➔ Les salariés en situation d'encadrement de personnes handicapées, dans un ESAT ou une entreprise adaptée dans le cadre des dispositifs de formation continue
- ➔ Les salariés en reconversion professionnelles dans le cadre des dispositifs prévus à cet effet (CIF...)
- ➔ Les demandeurs d'emploi

## PRE-REQUIS

---

- ➔ Formation sans pré-requis de qualification ni d'ancienneté
- ➔ Test de positionnement à réaliser (écrit et entretien oral)
- ➔ *Pour les demandeurs d'emploi et les salariés en reconversion professionnelle, la validation du projet professionnel par une période d'immersion en entreprise (ESAT ou EA) est obligatoire.*

## DUREE

---

- ➔ 12 à 13 Mois
- ➔ 441 heures de formation théorique
- ➔ 105 heures de stage hors établissement employeur pour les salariés en formation
- ➔ 1085 heures minima de stage pour les demandeurs d'emploi et salariés en reconversion professionnelle (dont 105 heures hors stage long)

## DATES

---

- ➔ **Test de positionnement :**
  - Le 2 octobre 2017 (journée) pour la session sur Marseille
  - Le 29 septembre 2017 (journée) pour la session sur Avignon
- ➔ **Démarrage de la formation (à confirmer) :**
  - Le 4 décembre sur le site de Marseille (IRTS)
  - Le 14 novembre sur le site d'Avignon (IMF)

## COUT DE LA FORMATION

---

- ➔ 6 315€

## LIEU DE LA FORMATION

---

Pour la session sur Marseille :

**IRTS PACA et Corse  
Antenne des Salyens  
20 bd des Salyens  
13008 MARSEILLE**

Pour la session sur Avignon :

**IMF MONTFAVET  
55, allée Camille Claudel  
BP 71226  
84911 AVIGNON Cedex 09**

## LES STAGES DANS LA FORMATION

---

La formation préparant au C.BMA (Certificat de Branche de Moniteur d'Atelier) s'appuie sur une dynamique d'alternance forte, prenant appui sur la pratique professionnelle développée par les stagiaires et les compétences repérées en situation.

Dans ce cadre, un stage d'une durée **de trois semaines, soit 105 Heures**, est effectué hors terrain employeur, en ESAT OU Entreprise Adaptée visant à développer, renforcer ou compléter les compétences mobilisées par les stagiaires, en formation. Cette séquence est contributive à la certification visée.

Pour les demandeurs d'emploi ou salariés en reconversion professionnelle, un stage long est corrélé à la formation d'une durée de **31 semaines (soit 1085 heures, dont 105h hors stage long)** en ESAT OU Entreprise Adaptée

## PROCEDURE ET DOSSIERS D'INSCRIPTION

---

Renseigner et envoyer par voie postale les pièces constitutives du dossier avant le **8 septembre 2017** à :

IRTS PACA et Corse  
Service Communication et Scolarité  
20 bd des Salyens  
CS80133  
13267 MARSEILLE CEDEX 08

### Pièces du dossier :

- Curriculum Vitae détaillé
- Lettre de motivation manuscrite
- Fiche d'inscription ci-jointe
- Autorisation de mise en ligne des résultats ci-jointe
- Autorisation de droit à l'image ci-jointe
- Photocopie pièce d'identité
- 2 photos dont 1 collée sur la fiche d'inscription (inscrire nom et prénom au dos)

### Pièces complémentaires pour les salariés

- Attestation de l'employeur ci-jointe
- Pour les prises en charge par OPCA : attestation de prise en charge financière



PHOTO  
OBLIGATOIRE

## FICHE D'INSCRIPTION

**A la Formation CBMA 2017-2019**  
**(joindre un CV et une lettre de motivation)**

### VOTRE PROJET DE FORMATION

Formation concernée : .....

Lieu de formation : .....

### Vos Coordonnées

Nom : .....

Nom marital (s'il y a lieu) : .....

Prénom : ..... Sexe : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Courriel : .....

Personne à prévenir en cas d'urgence : ..... : .....

### Niveau scolaire

Diplômes obtenus : .....

Dernière classe fréquentée : .....

Situation année précédente : .....

### Statut à l'entrée en formation

Salarié(e) (financement de la formation par employeur, OPCA, CIF....)

Voie Directe (financement Conseil Régional PACA demandeur d'emploi ou continuité de parcours scolaire)

Identifiant Pôle Emploi : ...../ RSA (N°CAF) : .....

Bénéficiaire d'une RQTH ou AHH

### Pour les personnes salariées

Poste actuellement occupé : .....

Nom et adresse de l'établissement employeur : .....

.....

Courriel : .....

Lieu d'exercice professionnel si différent de l'établissement employeur : .....

.....





Institut Régional du Travail Social  
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse

**ATTESTATION DU TERRAIN DE STAGE LONG SUPPORT A LA FORMATION DE  
MONITEUR D'ATELIER**

*(Uniquement pour les demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion  
professionnelle)*

*NB : joindre l'évaluation professionnelle réalisée par un ESAT ou EA, en amont de  
l'inscription et validant le projet professionnel)*

Je soussigné(e), (Nom - prénom) .....

Fonction : .....

Déclare avoir pris connaissance de la candidature de :

Mme - Mlle - Mr : .....

Préciser la technique de l'atelier : .....  
dans le cadre d'un :

Stage :

date de début de contrat : ..... date de fin de contrat : .....

OBSERVATIONS ÉVENTUELLES : .....

Cachet du terrain de stage et signature :
--

Fait à le



## AUTORISATION DE MISE EN LIGNE DES RESULTATS DE SELECTION

Je soussigné(e),

*Nom-Prénom* : .....

*Date de Naissance* : .....

Autorise l'Institut Régional du Travail Social PACA et Corse, à mettre en ligne, sur le site Internet de l'institut (<http://www.irts-pacacorse.com>) les résultats de la sélection pour l'entrée en formation CBMA.

Fait à ..... le .....

**SIGNATURE**

## DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies par l'IRTS PACA et Corse font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique des étudiants, à établir des statistiques pour nos partenaires institutionnels et à permettre des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants par l'observatoire de la vie étudiante. Les organismes de sécurité sociale, sont également destinataires d'informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Conformément à la loi « Informatique et Liberté », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernant.

Pour en savoir plus, [consultez vos droits sur le site internet de la CNIL](#).

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à adresser à la scolarité auprès de laquelle vous avez effectué votre inscription.

## DROIT A L'IMAGE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Tél : ..... Courriel .....

*(En cas de déménagement, je m'engage à faire suivre mes nouvelles coordonnées, sinon je considère que l'autorisation d'utilisation des photographies est toujours acquise par l'IRTS PACA et Corse.)*

Je soussigné(e), ..... autorise l'IRTS PACA et Corse à utiliser la ou les images (photographiées ou vidéos) me représentant, prises dans le cadre des activités pédagogiques, pour les usages suivants :

- Projection en interne ou en public lors d'un évènement au sein de l'IRTS PACA et Corse.
- Publication sur le site internet ou sur les réseaux sociaux (VIMEO...) de l'IRTS PACA et Corse lors d'un reportage.
- Outils de communication de l'IRTS PACA et Corse (affiches, plaquettes...)
- Archivage.

Cette autorisation est valable pour une durée non définie, mais peut toutefois être annulée sur simple demande. L'annulation prendra effet dès que possible, sous réserve des travaux en cours déjà réalisés.

L'éventuelle légende accompagnant l'utilisation des images (photographiées ou vidéos) ne devra pas porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée. Ces images, objets de la présente, ne devront être utilisées dans aucun support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Fait à ..... le .....

*Signature précédée de la mention « lu et approuvé »*

## CALENDRIER 2017/2018- CBMA Avignon (2017/2019)- Demandeurs d'emploi

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUN			JUILLET		
31	ven		31	dim		31	mer	Férié	31	ven	CBMA CBMA	31	lun	Férié	31	jeu	STAGE	31	jeu	STAGE	31	dim	Férié	31	mar	Férié	31	ven	CBMA CBMA	31	dim	
02	sam		02	lun		02	jeu		02	sam		02	mar		02	ven	STAGE	02	ven	STAGE	02	lun	Férié	02	mer	STAGE	02	sam		02	lun	STAGE
03	dim		03	mar		03	ven		03	dim		03	mer		03	sam		03	sam		03	mar	STAGE	03	jeu	STAGE	03	dim		03	mar	STAGE
04	lun		04	mer		04	sam		04	lun	STAGE	04	jeu		04	dim		04	dim		04	mer	STAGE	04	ven	STAGE	04	lun	STAGE	04	mer	STAGE
05	mar		05	jeu		05	dim		05	mar	STAGE	05	ven		05	lun	STAGE	05	lun	STAGE	05	jeu	STAGE	05	sam		05	mar	STAGE	05	jeu	STAGE
06	mer		06	ven		06	lun		06	mer	STAGE	06	sam		06	mar	STAGE	06	mar	STAGE	06	ven	STAGE	06	dim		06	mer	STAGE	06	ven	STAGE
07	jeu		07	sam		07	mar		07	jeu	STAGE	07	dim		07	mer	STAGE	07	mer	STAGE	07	sam		07	lun		07	jeu	STAGE	07	sam	
08	ven		08	dim		08	mer		08	ven	STAGE	08	lun	STAGE	08	jeu	STAGE	08	jeu	STAGE	08	dim		08	mar	Férié	08	ven	STAGE	08	dim	
09	sam		09	lun		09	jeu		09	sam		09	mar	STAGE	09	ven	STAGE	09	ven	STAGE	09	lun	STAGE	09	mer		09	sam		09	lun	
10	dim		10	mar		10	ven		10	dim		10	mer	STAGE	10	sam		10	sam		10	mar	STAGE	10	jeu	Férié	10	dim		10	mar	
11	lun		11	mer		11	sam	Férié	11	lun	STAGE	11	jeu	STAGE	11	dim		11	dim		11	mer	STAGE	11	ven		11	lun	STAGE	11	mer	
12	mar		12	jeu		12	dim		12	mar	STAGE	12	ven	STAGE	12	lun	STAGE	12	lun	STAGE	12	jeu	STAGE	12	sam		12	mar	STAGE	12	jeu	
13	mer		13	ven		13	lun		13	mer	STAGE	13	sam		13	mar	STAGE	13	mar	STAGE	13	ven	STAGE	13	dim		13	mer	STAGE	13	ven	
14	jeu		14	sam		14	mar	RENTREE	14	jeu	STAGE	14	dim		14	mer	STAGE	14	mer	STAGE	14	sam		14	lun	STAGE	14	jeu	STAGE	14	sam	férié
15	ven		15	dim		15	mer		15	ven	STAGE	15	lun	STAGE	15	jeu	STAGE	15	jeu	STAGE	15	dim		15	mar	STAGE	15	ven	STAGE	15	dim	
15	sam		15	lun		15	jeu		15	sam		15	mar	STAGE	15	ven	STAGE	15	ven	STAGE	15	lun	STAGE	15	mer	STAGE	15	sam		15	lun	
17	dim		17	mar		17	ven		17	dim		17	mer	STAGE	17	sam		17	sam		17	mar	STAGE	17	jeu	STAGE	17	dim		17	mar	
18	lun		18	mer		18	sam		18	lun	CBMA CBMA	18	jeu	STAGE	18	dim		18	dim		18	mer	STAGE	18	ven	STAGE	18	lun	STAGE	18	mer	
19	mar		19	jeu		19	dim		19	mar	CBMA CBMA	19	ven	STAGE	19	lun	CBMA CBMA	19	lun	STAGE	19	jeu	STAGE	19	sam		19	mar	STAGE	19	jeu	
20	mer		20	ven		20	lun		20	mer	CBMA CBMA	20	sam		20	mar	CBMA CBMA	20	mar	STAGE	20	ven	STAGE	20	dim	férié	20	mer	STAGE	20	ven	
21	jeu		21	sam		21	mar		21	jeu	CBMA CBMA	21	dim		21	mer	CBMA CBMA	21	mer	STAGE	21	sam		21	lun	férié	21	jeu	STAGE	21	sam	
22	ven		22	dim		22	mer		22	ven	CBMA CBMA	22	lun	CBMA CBMA	22	jeu	CBMA CBMA	22	jeu	STAGE	22	dim		22	mar	STAGE	22	ven	STAGE	22	dim	
23	sam		23	lun		23	jeu		23	sam		23	mar	CBMA CBMA	23	ven	CBMA CBMA	23	ven	STAGE	23	lun	STAGE	23	mer	STAGE	23	sam		23	lun	
24	dim		24	mar		24	ven		24	dim		24	mer	CBMA CBMA	24	sam		24	sam		24	mar	STAGE	24	jeu	STAGE	24	dim		24	mar	
25	lun		25	mer		25	sam		25	lun	Férié	25	jeu	CBMA CBMA	25	dim		25	dim		25	mer	STAGE	25	ven	STAGE	25	lun	CBMA CBMA	25	mer	
26	mar		26	jeu		26	dim		26	mar		26	ven	CBMA CBMA	26	lun	STAGE	26	lun	CBMA CBMA	26	jeu	STAGE	26	sam		26	mar	CBMA CBMA	26	jeu	
27	mer		27	ven		27	lun	CBMA CBMA	27	mer		27	sam		27	mar	STAGE	27	mar	CBMA CBMA	27	ven	STAGE	27	dim		27	mer	CBMA CBMA	27	ven	
28	jeu		28	sam		28	mar	CBMA CBMA	28	jeu		28	dim		28	mer	STAGE	28	mer	CBMA CBMA	28	sam		28	lun	CBMA CBMA	28	jeu	CBMA CBMA	28	sam	
29	ven		29	dim		29	mer	CBMA CBMA	29	ven		29	lun	STAGE				29	jeu	CBMA CBMA	29	dim		29	mar	CBMA CBMA	29	ven		29	dim	
30	sam		30	lun		30	jeu	CBMA CBMA	30	sam		30	mar	STAGE				30	ven	CBMA CBMA	30	lun	STAGE	30	mer	CBMA CBMA	30	sam		30	lun	
			30	mar					31	dim		31	mer	STAGE				31	sam					31	jeu	CBMA CBMA				31	mar	

# CALENDRIER 2018/2019 CBMA - Avignon (1819) - Demandeurs d'emploi

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET					
31	sam		31	lun	CBMA	31	jeu	Féried	31	sam		31	mar	Féried	31	ven	CBMA	31	ven		31	lun		31	mer	Féried	31	sam		31	lun				
02	dim		02	mar	CBMA	02	ven	STAGE	02	dim		02	mer		02	sam		02	sam		02	mar		02	jeu		02	dim		02	mar				
03	lun	STAGE	03	mer	CBMA	03	sam		03	lun	STAGE	03	jeu		03	dim		03	dim		03	mer		03	ven		03	lun		03	mer				
04	mar	STAGE	04	jeu	CBMA	04	dim		04	mar	STAGE	04	ven		04	lun	CBMA	04	lun		04	jeu		04	sam		04	mar		04	jeu				
05	mer	STAGE	05	ven	CBMA	05	lun	STAGE	05	mer	STAGE	05	sam		05	mar	CBMA	05	mar		05	ven		05	dim		05	mer		05	ven				
06	jeu	STAGE	06	sam		06	mar	STAGE	06	jeu	STAGE	06	dim		06	mer		06	mer		06	sam		06	lun		06	jeu		06	sam				
07	ven	STAGE	07	dim		07	mer	STAGE	07	ven	STAGE	07	lun	STAGE	07	jeu		07	jeu		07	dim		07	mar		07	ven		07	dim				
08	sam		08	lun	STAGE	08	jeu	STAGE	08	sam		08	mar	STAGE	08	ven		08	ven		08	lun		08	mer	Féried	08	sam		08	lun				
09	dim		09	mar	STAGE	09	ven	STAGE	09	dim		09	mer	STAGE	09	sam		09	sam		09	mar		09	jeu		09	dim		09	mar				
10	lun	CBMA	10	mer	STAGE	10	sam		10	lun	CBMA	10	jeu	STAGE	10	dim		10	dim		10	mer		10	ven		10	lun	Féried	10	mer				
11	mar	CBMA	11	jeu	STAGE	11	dim	Féried	11	mar	CBMA	11	ven	STAGE	11	lun		11	lun		11	jeu		11	sam		11	mar		11	jeu				
12	mer	CBMA	12	ven	STAGE	12	lun	STAGE	12	mer	CBMA	12	sam		12	mar		12	mar		12	ven		12	dim		12	mer		12	ven				
13	jeu	CBMA	13	sam		13	mar	STAGE	13	jeu	CBMA	13	dim		13	mer		13	mer		13	sam		13	lun		13	jeu		13	sam				
14	ven	CBMA	14	dim		14	mer	STAGE	14	ven	CBMA	14	lun	STAGE	14	jeu		14	jeu	certification	14	dim		14	mar		14	ven		14	dim	Féried			
15	sam		15	lun	STAGE	15	jeu	STAGE	15	sam		15	mar	STAGE	15	ven		15	ven		15	lun		15	mer		15	sam		15	lun				
15	dim		15	mar	STAGE	15	ven	STAGE	15	dim		15	mer	STAGE	15	sam		15	sam		15	mar		15	jeu		15	dim		15	mar				
17	lun	STAGE	17	mer	STAGE	17	sam		17	lun	STAGE	17	jeu	STAGE	17	dim		17	dim		17	mer		17	ven		17	lun		17	mer				
18	mar	STAGE	18	jeu	STAGE	18	dim		18	mar	STAGE	18	ven	STAGE	18	lun		18	lun		18	jeu		18	sam		18	mar		18	jeu				
19	mer	STAGE	19	ven	STAGE	19	lun	CBMA	19	mer	STAGE	19	sam		19	mar		19	mar		19	ven		19	dim		19	mer		19	ven				
20	jeu	STAGE	20	sam		20	mar	CBMA	20	jeu	STAGE	20	dim		20	mer		20	mer		20	sam		20	lun		20	jeu		20	sam				
21	ven	STAGE	21	dim		21	mer	CBMA	21	ven	STAGE	21	lun	STAGE	21	jeu		21	jeu		21	dim	Féried	21	mar		21	ven		21	dim				
22	sam		22	lun	STAGE	22	jeu	CBMA	22	sam		22	mar	STAGE	22	ven		22	ven		22	lun	Féried	22	mer		22	sam		22	lun				
23	dim		23	mar	STAGE	23	ven	CBMA	23	dim		23	mer	STAGE	23	sam		23	sam		23	mar		23	jeu		23	dim		23	mar				
24	lun	STAGE	24	mer	STAGE	24	sam		24	lun		24	jeu	STAGE	24	dim		24	dim		24	mer		24	ven		24	lun		24	mer				
25	mar	STAGE	25	jeu	STAGE	25	dim		25	mar	Féried	25	ven	STAGE	25	lun		25	lun		25	jeu		25	sam		25	mar		25	jeu				
26	mer	STAGE	26	ven	STAGE	26	lun	STAGE	26	mer		26	sam		26	mar		26	mar		26	ven		26	dim		26	mer		26	ven				
27	jeu	STAGE	27	sam		27	mar	STAGE	27	jeu		27	dim		27	mer		27	mer		27	sam		27	lun		27	jeu		27	sam				
28	ven	STAGE	28	dim		28	mer	STAGE	28	ven		28	lun	CBMA	28	jeu	CBMA	28	jeu		28	jeu		28	dim		28	mar		28	ven		28	dim	
29	sam		29	lun	STAGE	29	jeu	STAGE	29	sam		29	mar	CBMA	29	mer	CBMA	29	ven		29	lun		29	mer		29	sam		29	lun				
30	dim		30	mar	STAGE	30	ven	STAGE	30	dim		30	mer	CBMA	30	mer	CBMA	30	sam		30	mar		30	jeu	Féried	30	dim		30	mar				
			30	mer	STAGE				31	lun		31	jeu	CBMA	31	jeu	CBMA	31	dim		31	ven								31	mer				